

**Conseil communautaire du 19 novembre 2007**

**A Chalencon**  
**Compte-rendu**

Présents : BALAYN Jean-Daniel, BAZIN Yves, BERTHIAUD Jeanine, BEYRON Jean-Louis, BLANC Dominique, CHAZALON François, DAUMAS Marie-Ange, DEJOUR Paul, DEJOURS Françoise, DELARBRE Alain, DUCLAUT Jean-Claude, GILLES Andrée, GODEFROIDT Jacques, GUILLERMOND Etienne, JOURDAN Alain, LEMAITRE François, LOUIS Annie, PICHERAL Didier, RÉNÉ Luc, RIOUFOL Magaly, ROUCAUTE Roland, SALLIER Alain, SERRE Laetitia, VALETTE Annie, VALETTE Gilbert, VIDIL Jean-Louis, VIGNÉ Pierre, WILLIAMS Sylvette.

FALLOT Corinne (stagiaire CG07), BENDAHMANE Ariane, DESMEURES Marion, LEVENT Olivier, MAIRE Béatrice, MARCESSE Sophie, RIOU Delphine

Excusée : NUGUES Monique

Annie LOUIS souhaite la bienvenue à Corinne FALLOT du service des politiques territoriales du Conseil Général, actuellement en stage à la Communauté de communes ; ainsi qu'à Marie-Ange DAUMAS, conseillère suppléante de la commune de Dunière, présente pour la première fois au Conseil communautaire.

1. Remplacement de Béatrice Maire, lors de son congé maternité

Annie LOUIS rappelle que Béatrice s'absentera à partir du 14 février (voire avant si sa santé l'exige) en congé maternité puis congé payé, jusqu'à mi-juillet.

Il est donc proposé l'embauche d'une personne pour la remplacer dans une partie de ses missions, avec un temps de tuilage d'environ un mois (en janvier).

Les thématiques de développement à assurer seraient principalement l'économie et le tourisme avec de gros projets qui se mettent en place comme « Moulinon 2 » et le « CFD ».

Un profil de poste a été étudié et diffusé avec la convocation.

Jacques GODEFROIDT propose que cet intermède soit pris en charge en interne, notamment par Olivier LEVENT.

Annie LOUIS précise que l'équipe des salariés a été concertée et que même si les membres de l'équipe connaissent bien l'ensemble des actions et projets intercommunaux, la charge de travail ne peut pas être répartie en interne.

Olivier LEVENT remercie les élus d'envisager cette solution, mais souligne que les objectifs en matière d'accueil de la petite enfance, fixés pour 2008 vont déjà nécessiter un investissement immense de sa part (intégration et embauche de personnels pour la petite enfance). De plus, le travail mené ordinairement par Béatrice est spécifique (marchés publics, projets d'aménagement) et que l'équilibre instauré au sein de l'équipe ne doit pas être modifié par des changements ponctuels de fonction.

Alain JOURDAN cite l'exemple du SIVU Eyrieux Clair où l'équipe a, en interne, pallié l'absence d'une salariée.

Pierre VIGNÉ souligne que l'équipe, son esprit et son bon fonctionnement actuel, est à préserver. Il propose donc de respecter la proposition faite et de ne pas modifier l'organisation interne, en faisant appel à un remplaçant extérieur.

Annie LOUIS rappelle qu'Olivier mais aussi chaque salarié a un poste bien défini et bien rempli. Pendant cette période, chacun aura à poursuivre son travail tout en s'autogérant. Un travail d'anticipation des échéances et problèmes sera fait avant le départ de Béatrice, qui d'habitude anime le travail et le fonctionnement de l'équipe au quotidien.

De plus, les dossiers tels « Moulinon2 » et le « CFD » sont des projets lourds qui vont nécessiter de l'énergie.

Marie-Ange DAUMAS souligne néanmoins les difficultés d'adaptation que risque de rencontrer une personne extérieure.

Alain SALLIER souhaite témoigner en tant que directeur d'une structure. Spontanément, il lui semblait que la solution se trouvait en interne, mais la rédaction d'un profil de poste « chargé de missions », orienté sur les thématiques économie et tourisme, plus du suivi administratif de la structure apparaît judicieux.

En effet, si Olivier était chargé de ces projets, il faudrait alors une autre personne pour la petite enfance ; ce qui compliquerait le problème. De plus, il souligne la chance de pouvoir s'appuyer sur une bonne équipe au sein de la structure.

➔ Annie LOUIS est donc chargée du recrutement d'un chargé de missions, selon le profil de poste établi.

## 2. Construction d'une structure « multi-accueil » pour la petite enfance

En premier lieu, il est rappelé que sans les délibérations des communes relatives au changement de statuts, aucune action « petite enfance » ne peut être lancée au niveau intercommunal. Il est donc urgent que chaque conseil se prononce rapidement.

- Modalités juridiques envisageables pour une construction unique avec l'école communale des Ollières sur Eyrieux

Béatrice MAIRE explique la solution juridique envisagée (voir document envoyé avec la convocation). Le document clé sera une convention fixant le déroulement précis de l'opération, mais elle ne pourra être signée qu'une fois les nouveaux statuts validés.

Sylvette WILLIAMS souligne l'urgence de trouver des solutions en terme d'accueil de la petite enfance et qu'il est dommage que les élus soient peu concernés.

Jean-Louis BEYRON précise que des actions sont en route et qu'il existe des assistantes maternelles agréées disponibles sur la commune de Saint-Sauveur de Montagut.

Annie LOUIS rappelle que le Conseil communautaire a beaucoup avancé sur le sujet. Le changement de statuts est une formalité en cours mais le calendrier d'actions est particulièrement rempli puisque le Relais d'Assistants Maternelles ouvrira ses portes en janvier et la crèche de Beauvène deviendra intercommunale en même temps.

- Calendrier d'actions

*Voir document en annexe*

En attendant l'arrêté préfectoral fixant les nouveaux statuts, il est convenu de préparer la convention entre la Communauté et la commune des Ollières, ainsi que l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre de la nouvelle crèche.

En parallèle, se préparent également les conventions de transfert de la crèche de Beauvène (locaux, personnel, etc.).

- Accueil provisoire

En attendant la construction d'un bâtiment, le Conseil du 4 octobre dernier a déjà donné son accord pour un accueil provisoire dans les anciens locaux du Comité de pays (propriété de la commune).

Les élus fixent le délai d'ouverture à début mars 2008. La réunion du prochain Conseil sera l'occasion d'étudier les postes à créer.

Pour l'ensemble de cette thématique, le groupe de travail « petite enfance » sera amené à se réunir très régulièrement pour avancer sur les sujets : transfert de la crèche de Beauvène, relais d'assistantes maternelles, accueil provisoire et construction neuve.

### 3. Valorisation de l'ancien CFD

Alain SALLIER informe qu'il y a du nouveau par rapport au document diffusé avec la convocation. En effet, l'Etat est enfin intervenu dans le plan de financement de l'opération et ce de façons inespérées :

150.000 euros ont été accordés au titre du FNADT et 150.000 euros ont été accordés au titre des reliquats de DGE 2007.

Alain SALLIER tient à souligner qu'Annie LOUIS a beaucoup donné d'elle-même dans ce dossier et que les efforts ont été payants. Ainsi, l'ensemble du projet est financé à 80% :

CGD Département	147 000	9,65%	Acquis
CGD Région	205 800	13,50%	Acquis
CDRA Département	117 600	7,72%	Acquis
FNADT	150 000	9,84%	Acquis
Etat DGE 2007	150 000	9,84%	Acquis
CDRA Région	310 968	20,40%	
CDRA Département	137 770	9,04%	(197.400 de disponible)
Communauté de communes	304 862	20,00%	
TOTAL	1 524 000		

Béatrice MAIRE rappelle que le marché passé avec le bureau d'études SITETUDES prévoit, en tranche conditionnelle, le projet et suivi du chantier.

Il est également question des 1200 m de voie appartenant à la commune de Guiras et compris entre deux secteurs de St-Maurice en Chalencon.

Alain DELARBRE souligne notamment le problème des ponts (ceux de la Roche et de Moulinas) qui sont en commun aux deux communes.

Il est décidé d'informer la Communauté de communes des Châtaigniers de la relance du projet et de demander au bureau d'études de bien identifier, au sein du marché, ce tronçon de voie. Au vu des résultats de l'appel d'offres, une décision devra être prise en terme de financement.

➔ le Conseil valide donc le dépôt des derniers dossiers de subventions, ainsi que le lancement de l'ensemble de l'opération CFD en marché public européen.

Pour information : Sitétudes et Atelier du Triangle proposent de revisiter la voie le 6 décembre prochain pour définir exactement les besoins en garde-corps.

### 4. Dernière tranche de travaux sur le site de Cintenat

Pour information, Annie LOUIS précise que la première tranche de rénovation des vestiaires a coûté 59.620,57 euros HT pour un prévisionnel de 58.195,97 euros HT.

A ce jour, une subvention Cap Territoires de 50% de 20.000 euros est affectée pour l'année 2008. Les besoins de travaux concernent la salle de réunion, le crépi, etc.

Jean-Louis BEYRON pense qu'une isolation extérieure du bâtiment est importante pour éviter les risques de condensation et de déperdition de chaleur. La première tranche de travaux ayant permis d'avoir des vestiaires propres et bien aménagés, il convient de veiller maintenant à la non dégradation du bâtiment.

Annie LOUIS propose de relancer un marché de maîtrise d'œuvre pour définir au mieux les besoins et les évaluer financièrement.

## 5. Procédure CDRA (Contrat de Développement de Rhône-Alpes)

Un point est fait sur les dossiers à déposer rapidement au CDRA pour des subventions régionales et départementales.

### CFD

→ dossier à déposer au vu de la réévaluation que doit réaliser le bureau d'études

### Moulinon 2

→ dossier à déposer au vu de la réévaluation que doit réaliser l'architecte

### Antenne de l'école départementale de musique

→ sur proposition d'Yves BAZIN, le projet d'implantation de l'école de musique au Moulinon devra être présenté au CDRA, au titre des espaces culturels

### Mur d'escalade

→ Jean-Louis BEYRON expose le projet d'équiper le gymnase de l'Eyrieux d'une structure artificielle d'escalade, comme évoqué dès le début de la construction.

Un mur en béton a d'ailleurs été construit pour cela.

A ce jour, la Fédération française de montagne et d'escalade relance ce projet et sollicite un accord de principe du Conseil communautaire pour avancer sur une étude de faisabilité, un chiffrage et un plan de financement.

→ accord de principe du Conseil

### Belvédère

Pour avancer sur le projet de construction du belvédère, Jean-Louis VIDIL propose de relancer un maître d'œuvre afin de définir un aménagement à minima du délaissé de la route départementale (parking, garde-corps, signalétique)

Ce projet est toujours finançable par la Région et le Département à hauteur de 50% de 60.000 euros HT.

→ accord du Conseil pour missionner un bureau d'études / paysagiste.

## 6. Renouvellement du poste d'agent technique

Annie rappelle que le contrat actuel (6 mois) de Thomas ISSARTIAL arrive à échéance le 31 décembre. L'agent est d'accord pour continuer sur ce poste.

La durée du nouveau contrat pourrait être de 6 mois ou 1 an, toujours aidés par l'Etat et le Département.

Annie LOUIS propose que la durée de son temps de travail soit de 30 heures avec 5 heures complémentaires si besoin.

Elle précise qu'actuellement l'agent est en arrêt maladie pour une semaine (mal de dos). Le travail réalisé est satisfaisant mais, après débat, il est convenu qu'une réorganisation de son travail est nécessaire pour plus d'efficacité.

En parallèle, et comme le suggère Magaly RIOUFOL, une commission sport sera prochainement organisée pour discuter avec les associations de la gestion du gymnase de l'Eyrieux (ménage, maintenance, etc.).

→ accord du Conseil pour un nouveau contrat de travail de 6 mois.

## 7. Décisions modificatives

Roland ROUCAUTE commente les propositions de décisions modificatives.

Sur le budget général :

- l'ensemble des subventions d'investissement reçues à ce jour doit être amorti et il convient donc de réaliser une rectification d'imputations.

<b>INV DEP</b>	040 Opération d'ordre	13911 Etat	+ 7 500.00
		13912 Région	+ 20 534.00
		13913 Département	+ 21 545.00
		13931 DGE	+ 4 500.00
		13938 Autres (clubs)	+ 2 000.00
<b>INV REC</b>	021 Virement de la section de fonctionnement		+ 56 079.00
<b>FONC DEP</b>	023 Virement à la section d'investissement		+ 56 079.00
<b>FONC REC</b>	042 Opération d'ordre	777 Subv transférées au cpte de résultat	+ 56 079.00

- l'opération de construction du gymnase de l'Eyrieux étant totalement terminée, il convient de transférer tous les mandats « gymnase » du compte 238 au compte 2313 pour un montant de 1.653.088,75 € (clôture de l'opération).

Pour information, le bilan de l'opération est le suivant :

### Bilan financier de l'opération Gymnase de l'Eyrieux

Dépenses TTC	prévisionnel	réalisé
<b>SDEA</b>	<b>1 668 126,90 €</b>	<b>1 653 088,75 €</b>

Recettes	prévisionnel	réalisé
Région (CGD)	305 505,00 €	305 505,00 €
Département	481 250,00 €	481 250,00 €
Etat (DGE)	300 000,00 €	300 000,00 €
Fonds de concours St Sauveur	40 000,00 €	40 000,00 €
Participation CdC Châtaigniers	40 000,00 €	40 740,00 €
FCTVA (15.482%)	258 259,40 €	255 931,00 €
Autofinancement	243 112,50 €	229 662,75 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 668 126,90 €</b>	<b>1 653 088,75 €</b>

Pour information, un emprunt de 240 000€ a été réalisé pour cette opération.

Dominique BLANC propose que le reliquat de l'opération puisse servir à la pose d'une enseigne au gymnase, ainsi que sur les sites du Moulinon et de Cintenat.

→ accord du Conseil

Sur le budget annexe SPANC : réajustement du chapitre 12 (charges de personnel) de + 400 € :

<b>FONC DEP</b>	022 Dépenses Imprévues	- 200.00
<b>FONC DEP</b>	6063 Fournitures d'entretien	- 200.00
<b>FONC DEP</b>	6411 Personnel Titulaire	+ 400.00

## 8. Gestion et suivi du réseau de randonnées

Béatrice MAIRE informe que la commission tourisme avait pointé les missions à réaliser : entretien (prévisions, encadrement Tremplin, etc.) + suivi (médiations, maintenance matériel) + renouvellement du balisage + signalétique interprétation à réaliser.

Le temps estimé pour réaliser cette gestion est d'environ 30 jours par an.

Alain SALLIER souligne que ces missions sont à réaliser dès le début de l'année 2008.

Un travail de concertation a été commencé avec les directeurs d'autres communautés de communes ayant des besoins similaires pour mutualiser un poste : le Pays du Cheylard et Privas-Rhône et Vallées.

Des problèmes juridiques se posent néanmoins aujourd'hui, et de plus, il n'existe pas vraiment de dynamique politique sur ce sujet.

Jacques GODEFROIDT tient à rappeler les qualités de François LEMAITRE pour réaliser ce travail et Annie LOUIS souligne l'intérêt de continuer à travailler avec lui, notamment en raison de sa connaissance du réseau de sentiers.

Didier PICHERAL se demande comment avancer pour une réponse aux besoins dès l'année prochaine.

François LEMAITRE en appelle à une discussion entre élus des différents territoires.

Alain SALLIER précise en effet que la communauté de communes d'Eyrieux aux serres ne peut embaucher un technicien randonnée à plein temps et qu'un partenariat est indispensable.

A propos de randonnée, Magaly RIOUFOL, en tant qu'agricultrice, sollicite la pose de panneaux, notamment sur la commune de Beauvène, sensibilisant les randonneurs au respect des cultures et troupeaux (ramassage châtaignes, champignons, approche des troupeaux, laisser le passage libre, etc.)

## 9. Questions diverses

OPAH de revitalisation rurale :

Ariane BENDAHMANE explique que, suite à l'obligation de réaliser un Diagnostic de Performance Energétique pour tous les logements locatifs depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, la prestation de Polénergie a dû être modifiée afin que les deux prestations ne fassent pas doublon. Ariane BENDAHMANE rappelle que la prestation de Polénergie a été mise en place pour vérifier que les logements locatifs ne dépassent pas les 12€/m<sup>2</sup>/an en coûts de chauffage et de production d'eau chaude imposés par l'ANAH.

La prestation de Polénergie, appelée « éco-conseil habitat », intervient avant les travaux. Elle a pour but d'aider et de conseiller les propriétaires dans les travaux à réaliser. Il s'agit d'une étude thermique du logement suivie de conseils et de préconisations d'amélioration visant à réduire les consommations d'énergie. Le Diagnostic de Performance Energétique est une évaluation de la performance énergétique du logement après travaux.

Pour améliorer la prestation, la proposition d'une 2<sup>ème</sup> démarche est faite, destinée aux propriétaires dont le dossier est très avancé (plans et devis sont effectués)

*voir document en annexe.*

Les membres du Conseil sont également informés des modifications des modalités de réalisation de cette prestation. Au départ obligatoire pour les projets globaux, les changements de fenêtres, de chauffage, de chauffe-eau et les travaux d'isolation, la prestation de Polénergie a été rendue obligatoire pour tous les logements locatifs par l'ANAH qui ne subventionne pas les travaux partiels. C'est-à-dire que si un propriétaire souhaite uniquement refaire l'électricité, il doit vérifier les coûts énergétiques du logement et faire les travaux adaptés. Cette décision de l'ANAH restreint le nombre de logements subventionnés, mais permet de remettre sur le marché des logements économes en charges et en bon état.

→ le Conseil valide la modification de la prestation de Polénergie.

- Grilles d'exposition : Annie LOUIS informe de la nécessité de nouveaux tarifs de location, suite à ceux votés lors du dernier Conseil, car les montants de location pour les demandeurs « hors territoire » semblent prohibitifs.  
→ Après débat, il est décidé de louer les grilles d'exposition gratuitement aux demandeurs du territoire et au tarif unique de 1 euro par grille et par jour pour les « hors territoire ».
- Location du gymnase de l'Eyrieux à des associations extérieures : Jean-Louis BEYRON rappelle que le règlement actuel ne permet pas d'ouvrir le gymnase à des demandeurs extérieurs. A ce jour, une association de volley-ball de Grenoble sollicite une location pour quelques jours lors des vacances scolaires 2008.  
→ Après débat, le Conseil décide un changement du règlement intérieur pour permettre la location à titre payant du gymnase de l'Eyrieux à des associations extérieures. Le tarif de location sera fixé sur proposition de Jean-Louis BEYRON.

*Information post-réunion : au vu des tarifs pratiqués dans d'autres gymnases et du coût de fonctionnement horaire calculé pour le gymnase de l'Eyrieux (10,19 euros), le coût de location journalier est fixé à 65 euros.*

- Accès aux déchetteries : Jean-Louis VIDIL informe le Conseil qu'une demande a été faite auprès du SICTOM pour un conventionnement avec les déchetteries de Vernoux, du Cheylard et de Privas, afin de simplifier les démarches de tous les habitants du territoire. A ce jour, le SICTOM a entamé les démarches nécessaires auprès du SICTOMSED pour l'accès à la déchetterie de Vernoux, ce qui devrait permettre de résoudre les problèmes de dépôts sauvages d'encombrants observés notamment sur la commune de Chalencou. Le syndicat a estimé qu'il n'était pas nécessaire de passer de conventions avec les déchetteries de Privas et du Cheylard.
- Opération de ramassage des carcasses et caravanes : Jacques GODEFROIDT informe de la nouvelle campagne que lance le Parc Naturel Régional dans toutes les communes. Il précise que cette opération est gratuite et que des brochures d'information sont disponibles en mairies.